



BANQUE OUEST AFRICAINE

DE DEVELOPPEMENT

**FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
DES PAYS DE L'UEMOA : CONTRIBUTION DE LA BOAD**

FEVRIER 2012

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégués,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,**

Le principal défi auquel se trouvent confrontées les pays de l'UEMOA, est celui de la lutte contre la pauvreté, la lutte pour asseoir un développement durable, dont la question du financement demeure une préoccupation majeure.

Dans l'UEMOA, le financement de l'activité économique est assuré principalement par les banques et établissements de crédit, les investisseurs privés, le marché financier régional, la BOAD, les compagnies d'assurance et des partenaires extérieurs. Depuis plusieurs années, les Etats membres sont confrontés à l'insuffisance des financements mobilisés, en particulier au niveau de certains secteurs porteurs de croissance comme, l'agriculture l'hydraulique, les routes et la promotion du secteur privé. Bien que le crédit bancaire représente une part importante des financements disponibles, la contribution de ce secteur au financement des économies de l'Union reste encore faible. L'analyse de la structure des crédits révèle que la part relative des crédits à moyen et long terme dans l'encours total des crédits est demeurée stable (37,4% en 2010 contre 37,2% en 2009).

Le financement adéquat de l'activité économique dans l'UEMOA, est entravé par le coût élevé du crédit, la faiblesse des fonds propres des banques qui limite leur capacité de prêt et les difficultés pour les promoteurs de projets privés à constituer les garanties qui sont demandées. En outre, la structure des ressources, essentiellement de court terme, réduit significativement la possibilité d'octroi de crédits de long terme.

Le marché financier régional, qui apparaît ainsi comme une source alternative au financement bancaire, est confronté lui aussi à certains freins dont les principaux découlent de la faible culture boursière constatée dans la sous-région, de l'étroitesse du marché et de sa tarification peu incitative, comparée à d'autres places financières africaines.

La microfinance, une autre source de financement du développement des pays de l'Union s'est quant à lui, progressivement développée au fil des années, permettant à plusieurs millions de personnes d'accéder à des services financiers adaptés à leurs besoins.

Institution spécialisée de l'UEMOA, chargée du financement du développement de ses Etats membres, la BOAD soutien les projets d'investissement dans les domaines du développement rural et de l'agriculture, des infrastructures (routes, assainissement, télécommunications, énergie, ports, aéroports, etc.), des finances (banques, assurances, micro finance, etc.), de l'environnement et des autres services.

Ses interventions sont sous diverses formes : prêts à moyen et long termes, garantie d'emprunts, prise de participation, arrangement de financements, financement à court terme (crédits documentaires, crédit de campagne), financement d'études, lignes de financements accordées aux IFN en faveur des PME.

Au 31 décembre 2011, le cumul des engagements nets de la Banque en faveur des économies de l'Union s'élève à 1981 milliards FCFA (soit 3 milliards euros) pour la réalisation de 593 projets de développement.

Certes, d'importants progrès ont été enregistrés dans l'Union, mais ils demeurent encore fragiles et insuffisants pour faire reculer la pauvreté au rythme requis pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), notamment l'objectif visant la lutte contre la pauvreté. D'où la nécessité de mobiliser davantage de ressources, en vue de répondre convenablement aux besoins d'investissements de la zone UEMOA.

Pour le financement de ses activités, la BOAD a recours à ses fonds propres, à des concours extérieurs auprès d'institutions financières internationales et de partenaires bilatéraux, à des ressources mobilisées sur le marché régional des capitaux au moyen d'émissions de titres d'emprunt. Je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte ici pour vous annoncer la souscription en cours d'une nouvelle émission de titres d'emprunt lancée par la BOAD depuis le 23 janvier dernier. Le montant recherché est de 40 milliards de FCFA, sur une durée de 7 ans (durée moyenne de 5,5 ans), avec un amortissement annuel du principal à hauteur de 25% à compter de la fin de la 4^{ème} année. Le taux d'intérêt est de 5,95% net d'impôt et taxe.

Les principaux souscripteurs des titres d'emprunts de la BOAD sont les investisseurs institutionnels, notamment les banques, les compagnies d'assurances, les caisses de prévoyance sociale. Il apparaît ainsi clairement que les assurances, contribuent de façon assez significative au financement du développement des pays de l'UEMOA et à la dynamisation du marché financier régional.

Toutefois le changement climatique et la dégradation des ressources naturelles sont autant de risques non encore couverts par les sociétés d'assurance. Le marché de l'assurance agricole, particulièrement de l'assurance récolte reste encore

embryonnaire.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

Dans le contexte particulier de l'UEMOA où l'agriculture occupe une place prépondérante dans l'activité économique, 1/3 du PIB de l'Union et 60% des emplois, la BOAD entreprend des initiatives en vue de renforcer la contribution de l'assurance au développement durable de l'agriculture. Dans ce cadre, elle a commandité une étude sur l'assurance récolte dans les pays de l'UEMOA.

L'étude a pour objet d'établir la faisabilité technique, financière, socio économique et organisationnelle de la mise en place d'un mécanisme d'assurance-récolte dans la zone UEMOA. De façon spécifique, elle devrait : (i) identifier et caractériser les différents risques climatiques dans la zone UEMOA, (ii) définir un mécanisme d'assurance-récolte (MAR) pour la zone UEMOA, (iii) retenir le mode de gestion le plus adapté au MAR dans l'espace UEMOA et (iv) déterminer le rôle et la responsabilité de la BOAD et des principaux partenaires¹.

En cohérence avec sa stratégie d'intervention dans le développement agricole et rurale des pays de l'UEMOA, l'assurance récolte constituera pour la Banque, un outil de gestion des risques agricoles. Les impacts majeurs attendus de cette étude sont notamment la stabilisation des revenus des producteurs de l'Union et l'augmentation de leur pouvoir d'achat, un meilleur accès de ces acteurs au crédit agricole et le développement d'une agriculture de marché.

Les résultats de l'étude de faisabilité, validés lors d'un atelier régional ont porté sur : i) l'analyse des types d'assurance récolte adaptés dans la zone UEMOA, ii) la méthodologie de tarification des risques assurables, iii) l'environnement juridique et institutionnel nécessaire, et iv) la formulation de projets pilotes d'assurance récolte dans chacun des huit pays de l'Union.

Cette étude a permis de reconnaître que l'assurance récolte indicelle basée sur des rendements de zones homogènes est la mieux adaptée aux spécificités des pays de l'UEMOA, aux modes de production et aux pratiques culturelles des agriculteurs. L'étude a recommandé les actions suivantes pour la mise en œuvre du programme d'assurance récolte dans les pays de l'UEMOA : i) réaliser des projets pilotes d'assurance récolte dans les pays de l'UEMOA, ii) définir la stratégie de réassurance des risques, iii) favoriser l'intervention des gouvernements dans le financement des programmes d'assurance récolte en contribuant à la capitalisation

¹ Commission de l'UEMOA, CILSS, Etats, Organisations de Producteurs, AFD, FAO, BM, PAM, autres banques, compagnies d'assurances, Organisations Internationales, etc.

initiale des fonds d'assurance et en subventionnant pour des périodes déterminées les primes d'assurance, iv) examiner des programmes d'assistance en cas de calamités agricoles ou de risques sévères qui dépassent la capacité d'intervention des programmes d'assurance récolte, v) définir le cadrage institutionnel le mieux adapté aux spécificités des pays de l'UEMOA, et vi) mettre en œuvre des mesures d'accompagnement spécifiques.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégués,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

Grâce à la contribution des compagnies d'assurance, la BOAD a mobilisé et souhaiterait pouvoir encore compter sur elles pour mobiliser davantage de ressources pour le financement du développement durable des pays membres de l'UEMOA. A cet effet, la BOAD invite vivement les sociétés d'assurance à prendre, avec elle, une part active dans l'opérationnalisation du programme d'assurance récolte dans les pays de l'UEMOA.

Je vous remercie de votre aimable attention.